

PROCÈS-VERBAL DE LA

88^{ème} ASSEMBLEE DES DELEGUES SKI VALAIS

LE SAMEDI 12 JUIN 2021 À 10H00

DANS LES BUREAUX DE SKI VALAIS À SION

1. Contexte pandémique

La tenue des assemblées générales en cette période de pandémie a été réglée à l'article 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19, qui s'applique jusqu'au **31 décembre 2021**.

Selon cette disposition, l'organisateur d'une assemblée de société peut, quel que soit le nombre prévu de participants et sans respecter le délai de convocation, imposer aux participants d'exercer leurs droits exclusivement :

- a. par écrit ou sous forme électronique
- b. par l'intermédiaire d'un représentant indépendant désigné par l'organisateur.

Aux termes de l'alinéa 2 de cette disposition, l'organisateur est habilité à prendre cette décision durant toute la période visée à l'article 29 alinéa 4, soit jusqu'au 31 décembre 2021. Il doit la notifier par écrit ou la publier sous forme électronique au plus tard 4 jours avant l'assemblée.

L'Assemblée des délégués de Ski Valais se déroule le 12 juin 2021 et fait application de l'article 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19.

En application de l'article 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19, il a été décidé que l'exercice du droit de vote s'exercerait par écrit, ce qui nécessite une signature manuscrite. Les délégués suivent l'assemblée en visioconférence. M. Etienne Glassey scrutateur a dépouillé les bulletins de votes et a remis au Président les résultats.

L'Assemblée des Délégués de Ski Valais a lieu sans droit de participation physique des membres de l'association, y participent toutefois :

- M. Beat Rieder, président
- M. Richard Stucky, vice- président Haut Valais
- M. Patrice Morisod, vice-président Valais Central
- M. William Besse, vice-président Bas Valais
- M. Andreas John, Co-CEO
- M. Didier Plaschy, Co-CEO

Mme Géraldine Biollaz, COO - procès-verbal

- Mme Françoise Besse, responsable formation
- M. Etienne Bornet, responsable communication et médias

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée des Délégués et contrôles des présences
2. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée des Délégués
3. Rapports du Présidium
4. Rapports des Co-CEO et rapports des disciplines
5. Comptes de l'exercice 20/21 et budget 2021/2022
 - a. Présentation des comptes de l'exercice 2020/2021
 - b. Présentation et acceptation du budget 2021/2022
6. Prise de connaissance du rapport de l'organe de contrôle
7. Acceptation des comptes annuels et décharges aux organes responsables
8. Prise de décisions en rapport
 - a. Election de l'organe de révision
9. Attribution de l'organisation de la prochaine Assemblée des Délégués
10. Divers

La réunion des délégués est présidée par Monsieur Beat Rider, Président.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES ET CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Le Président, Monsieur Beat Rieder, accueille les participants et les remercie de leur présence à cette assemblée.

Il précise que la situation sanitaire que nous traversons ne nous a malheureusement pas laissé la possibilité de nous rencontrer depuis son élection à la Présidence de Ski Valais. Il remercie les ski-clubs pour la confiance accordée lors de cette élection. Il se réjouit de pouvoir rencontrer sur le terrain ou lors de réunions les présidents et invités.

Le contrôle du vote électoral a été effectué et M. Etienne Glassey, scrutateur, transmet les résultats des votes au Président :

Bulletins de vote valables des ski-clubs : 47

Voix représentées : 136

Bulletin nul : 0

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE DES DELEGUES

Le procès-verbal de la dernière Assemblée des Délégués est accepté.

3. RAPPORT DU PRESIDUM

Rapport annuel du Président, Monsieur Beat Rieder.

Le domaine du sport, tout comme de nombreux autres secteurs d'activités, traverse une période particulière qui nous demande à toutes et tous des changements dans notre quotidien. La saison 2019/2020 de Ski Valais avait été brusquement stoppée en mars 2020, empêchant nos jeunes de disputer les dernières courses de la saison. Les différentes alternatives mises en place à l'orée de la saison 2020/2021 ont tout de même permis à Ski Valais de garantir un suivi des athlètes, et ces efforts ont été récompensés il y a quelques mois en mars 2021, lorsque l'organisation de courses a à nouveau été rendue possible.

Le Présidium s'est réuni à 4 reprises et a traité des thèmes liés au COVID-19, de la collaboration avec le Centre national de performance de Brig, du développement du team U-18, de la planification des courses et la mise en œuvre de la stratégie.

Il félicite et remercie les ski-clubs et leurs bénévoles pour leur dévouement ; les vice-présidents de Ski-Valais ; la direction et les collaborateurs de Ski Valais ; les responsables de CRP ; les partenaires politiques et financiers ; les athlètes et leurs parents.

4. RAPPORT DES CO-CEO

Le rapport de la saison pour le ski alpin est disponible sur le site de Ski Valais.

Didier Plaschy tire un bilan positif étant donné que 20 courses ont été organisées du 1^{er} mars à mi-avril. Lors des championnats suisses à la Tzoumaz, Luis Stucky, athlète de Ski Valais a été champion suisse. Merci pour la bonne organisation des finales. Les courses de mars et avril ont été positives et ont récompensé le travail de tous.

Aucun problème majeur n'a été constaté en raison du COVID et les athlètes ont pu s'entraîner quasiment normalement. Les autres régions ont fait aussi un bilan positif.

Ski Valais développe le groupe U12+ afin de motiver les jeunes athlètes, non sélectionnés, afin qu'ils continuent de travailler et s'entraîner pour rejoindre Ski Valais.

Saison21/22

17-18 décembre 2021 à Zermatt et à la Tzoumaz départ de la saison.

Les championnats valaisans U16 auront lieu à Anzère début mars 2022. Nous attendons toutefois les dates de Swiss Ski concernant les courses nationales. Les finales auront lieu à Veysonnaz. Nous avons pour les courses suffisamment de demandes des organisateurs, merci à eux.

Style et Nordique

Les rapports sont disponibles sur le site de Ski Valais.

M. Andreas John précise que la stratégie a été validée par le Présidium et que celle-ci est ambitieuse. Elle comprend trois étapes : la restructuration, le positionnement comme numéro 1 des associations régionales en Suisse et le développement du ski en Valais. Elle repose sur 4 piliers : la formation, le team spirit, l'école de vie et les partenaires. Les 25 collaborateurs sont les ambassadeurs de notre stratégie.

M. Andreas John informe les participants que les centres régionaux de performances d'Anniviers, d'Anzère Crans-Montana et de Matteredal ont de nouveaux responsables. Merci aux anciens qui ont participé activement à la mise en place de ces centres et bienvenue aux nouveaux, MM Nicolas Droux, Ferdinand Francey et Ulrich Bärffuss. Un CRP Nordique est en développement.

Ski Valais développe de nouveaux partenariats et des informations suivront pour les ski-clubs.

5. COMPTES DE L'EXERCICE 2020/2021 ET BUDGET 2021/2022

5A. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020/2021

Les comptes de l'exercice 2020/2021 ont été présentés et mis à disposition des membres sur le site de Ski Valais.

Andreas John fait une lecture des comptes et explique les différences majeures sur les recettes et les dépenses par rapport à l'exercice précédent.

5B. BUDGET 2021/2022

Le budget de l'exercice 2021/2022 a été présenté avec les comptes de l'exercice et mis à disposition des membres sur le site de Ski Valais.

Monsieur Rieder informe les participants que le budget l'exercice 2021/2022 est accepté, avec un refus et une abstention.

Andreas John explique les différences entre le budget et les comptes de l'exercice.

6. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Le rapport de l'organe de contrôle a été mis à disposition sur le site de Ski Valais.

7. ACCEPTATION DES COMPTES ANNUELS ET DECHARGES AUX ORGANES RESPONSABLES

Monsieur Rieder informe les participants que les comptes de l'exercice 2019/2020 et les décharges aux organes responsables sont acceptés avec une abstention.

8. PRISE DE DECISIONS EN RAPPORT

8.A ELECTION DE L'ORGANE DE REVISION

Le mandat de BDO, selon l'offre mise à disposition sur le site Internet de Ski Valais, est accepté pour deux ans avec une abstention.

9. ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE DES DELEGUES

Monsieur Rieder précise que la proposition d'organiser la prochaine Assemblée des délégués à Visperterminen est acceptée.

10. DIVERS

Election Swiss Ski

M. Rieder informe les participants que le Présidium a eu plusieurs contacts avec les candidats au présidium de Swiss Ski et précise que Ski Valais respecte la formule actuelle au Présidium de Swiss Ski.

M. Walter Reusser représentant de Swiss Ski a fait parvenir un courrier que M. Rieder lit aux participants.

M. Ralph Kreuzer donne un message optimiste et remercie le Présidium, la direction et la famille Ski Valais en sa qualité de représentant du Canton du Valais.

Pour conclure, Monsieur Rieder remercie :

M. Tony Stampfli, Président de Ski Valais Supporter et excusé pour la séance

M. Ralf Kreuzer, représentant du Canton du Valais et Président de Ski Valais Memories

M. Grégoire Jirillo, service des Sports de l'Etat du Valais et excusé pour la séance

Le canton du Valais, M. Frédéric Favre, excusé à la séance

Les Remontées Mécaniques Valaisannes, la Loterie Romande, Swiss-Ski M. Reusser, excusé à la séance. Valais Snowsports Fondation, les partenaires et sponsors / spécialement Raiffeisen notre sponsor de longue date.

Les directeurs de CRP, les Délégués Techniques et Chronométrateurs de Ski Valais et tous les bénévoles de Ski Valais

L'Assemblée est levée à 11.00 et est suivie d'un repas.

SKI VALAIS

Beat Rieder, Président

Sion, le 14 juin 2021/gb